



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E119332

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2024

ÉDITÉ LE 26/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2007

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 485 062 798 00023

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5420424

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 75811376

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 75811376

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : LE BERRE LOIC

LIEU-DIT VIEUX CHATEAU
56310 BUBRY

Téléphone :

Fax : 02 97 51 32 49

Portable : 06 63 58 03 56

Site Internet : www.menuiserie-charpente-morbihan.fr/

E-mail : contact@ets-leberre.fr

Responsabilité légale :

LE BERRE LOIC DIRECTEUR

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	12/04/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/03/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.